



# Centre de Formation des Apprentis

## AGENT DE PROPRETE ET D'HYGIENE

Formation diplômante de niveau 3 inscrite au RNCP



**Le CFA POINT COM propose en contrat d'apprentissage**

**Un parcours à la carte, pour une alternance réussie**

CODE RNCP : 36803

CERTIFICATEUR MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

DATE D'ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION LE 05/08/2022

## Les points clés en résumé :

Nos actions de formation sont formalisées en collaboration avec les objectifs et les contraintes de l'entreprise.

La collaboration est au cœur de nos pratiques et vous permet la différence avec :

- L'aide au recrutement
- Un dispositif spécifique à Point Com avec une alternance modulable (sur demande)
- La personnalisation et l'individualisation du parcours de formation en fonction du positionnement du candidat
- La modulation des heures en centre de formation en parcours à la carte, en fonction des disponibilités de l'entreprise et des nôtres
- Alternance mixte en blended-learning (Présentiel et à distance) pour optimiser les temps de formation

**Reste à charge pour l'entreprise 0 € Euros**

## Les avantages de l'apprentissage

- Subventions,
- Exonérations,
- Crédits d'impôts

Cette année, le Gouvernement reconduit par décret une aide destinée aux employeurs recrutant des apprentis.

Cette aide s'élève à 5 000 € pour la première année du contrat d'un apprenti dans les entreprises de moins de 250 salariés et à 2 000 € pour les autres entreprises.

Par ailleurs, le montant de l'aide est maintenu à 6 000 € pour l'embauche d'apprentis en situation de handicap, et ce soutien reste cumulable avec les aides spécifiques qui leur sont destinées

**Formation diplômante dans le cadre d'un contrat  
d'apprentissage, dédié au public souhaitant se  
former au métier**

**AGENT DE PROPETE ET D'HYGIENE**

**Titre professionnel de niveau 3**

## DEFINITION DE L'EMPLOI

Il contribue à préserver l'aspect propre et accueillant des lieux de vie et de travail des usagers, au confort des patients dans des établissements de soins et à la qualité de la production dans les entreprises agro-alimentaires, laboratoires, etc.

L'agent nettoie des surfaces dans des bureaux, des espaces communs de circulation et de travail, des lieux accueillant du public. Il lave les vitres sans échelle et sans escabeau, le cas échéant à l'aide d'une perche.

Il nettoie et désinfecte des locaux sanitaires.

Il respecte les plans de nettoyage-désinfection et applique les protocoles de bionettoyage dans les locaux à risque de contamination microbienne, tels que les chambres d'hôpital ou les industries de production alimentaire.

L'agent met en œuvre des techniques de nettoyage ou de remise en état mécanisés des surfaces et des sols salis ou ayant subis une dégradation. Il respecte les écogestes.

Il prend connaissance de sa fiche de poste et organise son intervention dans le respect des consignes et du temps alloué.

Il tient compte de l'utilisation et des caractéristiques des locaux et de la présence des usagers, il veille à leur sécurité pendant son intervention. Tout au long de l'intervention, il prend soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et il applique les mesures de prévention des risques professionnels.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'agent de propreté et d'hygiène assure des prestations de nettoyage manuel et mécanisé afin de garantir la propreté et l'hygiène d'équipements, de surfaces et de locaux.

La formation est composée de deux modules :

- **Module 1** : Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage
- **Module 2** : Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

## PUBLIC VISÉ

### Public :

La formation s'adresse aux jeunes de 16 à 30 ans révolus (\*) désirant s'investir durablement dans le secteur du tertiaire, afin d'acquérir des compétences professionnelles.

### Pré-requis :

- Maîtriser les compétences de base (Savoir lire, écrire, compter)
- Avoir une réelle motivation pour le secteur de travail choisi

## MODALITÉ DE SÉLECTION

- Examen du dossier d'inscription
- Entretien individuel de motivation et de projet

## CONTENU DE LA FORMATION

### Module 1 : Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage :

- Réaliser le nettoyage manuel de surfaces
- Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées
- Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires
- Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne

### Module 2 : Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés :

- Réaliser un nettoyage mécanisé
- Réaliser une remise en état mécanisée

## MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en **blended-learning** (formation innovante qui mêle cours classiques et outils issus de l'enseignement en e-learning)

Elle alterne des **phases de formation en centre** et des **phases de formation à distance** (formation à distance via une plateforme de formation sur Internet, accompagnement personnalisé en visio, entretiens téléphoniques).

### Durant la formation en centre (en présentiel) :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Visionnage et analyse de vidéos pédagogiques
- Exercices pratiques, mises en application
- Etude de cas
- Mise en situation filmées et analysées
- Remise de supports pédagogiques



### Durant la formation à distance via internet :

- Exercices d'entraînement permettant d'intégrer les apprentissages réalisés en présentiel
- Travaux individuels et collaboratifs
- Suivi/ Echanges avec le formateur via un forum de discussion
- Rédaction du Dossier Professionnel

## MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

Formalisation d'un Dossier Professionnel présentant l'expérience et les réalisations professionnelles du candidat

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

### Déroulement de l'épreuve de validation pour les candidats se présentant au Titre professionnel

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

1. Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) si prévus au RC ;
2. Les résultats des évaluations passées en cours de formation ;
3. Un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC ;
4. Un entretien final avec le jury.

## Secteur d'activité et débouchés :

### Secteurs d'activités :

- Tertiaire : locaux administratifs, bureaux, espaces de travail collectif
- Logements collectifs (parties communes), logements privés
- Grande distribution et commerces
- Transports collectifs (gares, aéroports, avions, trains, bus, ...)
- Equipements culturels et sportifs
- Etablissements scolaires et d'accueil d'enfants
- Etablissements de soins, cabinets médicaux, centres de cure, laboratoires
- Agroalimentaires
- Industries

### Type d'emplois accessibles :

- L'emploi s'exerce au sein de collectivités publiques, d'entreprises de propreté, de structures privées ou associatives :
- Agent de nettoyage en collectivité
- Agent de propreté et d'hygiène
- Agent des services hospitaliers
- Agent de service en entreprise de propreté
- Agent de nettoyage industriel
- Agent de propreté des locaux
- Agent de propreté en grande surface
- Agent d'entretien polyvalent
- Laveur de vitre
- Agent machiniste
- Agent d'entretien et de rénovation

## Passerelle et équivalence suites de parcours et liens avec d'autres certifications :

Lien RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37872/>

### Suite de parcours :

- Gestion des pollutions et protection de l'environnement (niveau Bac)

### Autres certification :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37872/#anchor6>

### Taux d'insertion dans le métier visé

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37872/#anchor8>

## COUT DE LA FORMATION

Formule proposée	Coûts
<ul style="list-style-type: none"><li><b>Module 1</b> : Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage</li><li><b>Module 2</b> : Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés</li></ul>	Application du tarif national France Compétence. <b>Reste à charge pour l'entreprise = 0 €</b>
Examen : Accès au Titre professionnel Agent de propreté et d'hygiène	

Les coûts intègrent l'organisation de la session d'examen final d'accès au Titre professionnel

## NOS +

### Aide au recrutement

Sourcing avec pour objectif d'identifier des profils précis :

- La prise du besoin auprès de l'entreprise
- Le travail sur le poste (recueil d'informations...) et le descriptif de poste
- Réalisation et diffusion d'une annonce
- Approche des candidats (mail ou autres moyens)

Tests de sélection incluant un entretien de motivation en corrélation avec les objectifs de l'entreprise (\*),

### Dispositif spécifique à Point Com :

Possibilité de sous-traiter la formation en mobilisant les acteurs en capacité de transmettre le plus de compétences. *Peut permettre une réduction des heures en centre de formation (\*)*,

(\* *Sur demande uniquement*)

### Parcours à la carte

L'alternance en centre de formation est modulable.

Le planning de formation en centre sera personnalisé et adapté en fonction de :

- Du niveau de départ de compétences du candidat et de ses aptitudes de progression, et dans le respect de la réglementation en vigueur
- Des contraintes de l'entreprise et de notre CFA

## Délai d'accès

Selon le financeur, un délai de 15 jours à 3 mois est nécessaire avant l'entrée en formation pour la constitution et le dépôt du dossier.

## Modularisation du parcours

La formation peut être suivie dans **sa totalité** ou **par module** (formation modulaire), en fonction des besoins et des projets.

Dans le cadre d'une formation modulaire, chaque module donne lieu à un **Certificat de Compétences Professionnelles**, les CCP étant des certifications professionnelles reconnues sur le marché du travail.

## **CONTACTS**

### Demande d'informations/ Inscription

Xavier CINOMME

Tél : 0594 31 37 24

Mail : [contact@cfa-pcom.fr](mailto:contact@cfa-pcom.fr)

Site : [www.pointcom-guyane.fr](http://www.pointcom-guyane.fr)

